

CONTENU DE LA FORMATION des opérateurs de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques - OVV 1 an

Conformément au programme annexé à l'arrêté du 19 octobre 2020

LA REGLEMENTATION PROFESSIONNELLE

- Déontologie discipline et responsabilité
- Organisation professionnelle
- Conditions d'exercice de la profession
- Le tarif

LA SIGNIFICATION DES ACTES

- L'acte de commissaire de justice
- La signification en matière civile en France et à l'étranger
- La signification en matière pénale

LE RECOUVREMENT AMIABLE DE CREANCES

- Distinction entre recouvrement amiable et recouvrement judiciaire
- Les modalités de recouvrement amiable de toutes créances

LES PROCEDURES CIVILES D'EXECUTION

- Les conditions générales de l'exécution
- Les procédures civiles d'exécution sur les biens meubles et immeubles
 - Saisie de créances
 - Saisie-vente
 - Saisie des véhicules terrestre à moteur
 - Saisie-appréhension et saisie revendication
 - Saisie des droits incorporels
 - Saisie immobilière
 - Couple et l'exécution
 - Exécution sur un fonds de commerce
 - Obstacles à l'exécution : surendettement et procédures collectives
 - Les mesures conservatoires
- L'expulsion

LA PREUVE DES FAITS JURIDIQUES

- La pratique des constats
- La pratique de la saisie contrefaçon

LES ACTIVITES ACCESSOIRES

- L'activité d'administrateur d'immeuble
- L'activité de médiation judiciaire et conventionnelle
- L'activité d'intermédiation d'assurance

LES PRISEES ET LES VENTES JUDICIAIRES

- Estimations et prisées
- Inventaires
- Préparation de la vente
- Direction des ventes et incidents
- Rédaction des actes et tenues des documents